

Bilan d'activité de la commission Travail pour le 6^{ème} congrès fédéral de la FNME-CGT

En préambule :

Le 5^{ème} congrès de Besançon a décidé l'éclatement du pôle revendicatif et pour une partie de ses prérogatives, la mise en place d'une commission Travail dont l'objectif est fixé dans la résolution n°2 du congrès.

La feuille de route présentée en Direction Fédérale traçait les pistes de travail mais aussi les difficultés de se projeter dans un plan de travail précis compte tenu de la place prise par les négociations d'accords de branche et d'entreprises pour les 4 collectifs constituant la commission : santé/travail, handicap, GFEF (emploi/formation), sous-traitance. La commission étant créée par les animateurs de ces collectifs accaparés par les négociations et d'autres mandats importants, le temps pour s'engager dans le travail de fond nécessaire à la réappropriation de la problématique « Travail » par la CGT d'une part, ses militants et ses élus, ses syndiqués et par les salariés au final n'a pas pu être dégagé et structuré. A noter que l'animatrice de la commission est aussi co animatrice du pôle industrie énergie très mobilisé sur la transition énergétique et le maintien de la filière industrielle du nucléaire en 2014-2015. Fin 2015 et 2016, elle était chargée de l'organisation des initiatives fédérales pour le 70^{ème} anniversaire de la Nationalisation et du Statut des IEG.

Rappel : En préalable au 5^{ème} congrès et à la mise en place de la commission Travail évoquée par le secrétariat général, une proposition de réflexion politique sur les attendus de la fédération quant à la problématique Travail a été proposée (en annexe), peut être trop tard semble t il. En tout cas, compte tenu des difficultés rencontrées pour parler d'une même voix d'un sujet structurant pour le syndicalisme et la relation travailleurs/syndicat, il est proposé de réinvestir la proposition et d'engager collectivement ce travail de réflexion pour rendre commun l'objectif assigné aux camarades en charge de la commission (si elle reste en l'état... si elle ne l'était pas ce serait encore plus important à faire !)

La commission s'est réunie 9 fois :

2014 : 3 sept – 6 oct

2015 : 3 mars – 22 avril – 4 juin – 22 sept – 16 déc

2016 : 16/03 – la réunion du 1^{er} juin a été ajournée à cause du conflit Loi Travail. Il est proposé une prochaine réunion à la rentrée avec le pôle Europe pour réfléchir au positionnement de la FNME (à soumettre à la DF bien sûr) sur les consultations des fédérations européennes auxquelles nous sommes adhérents... mais nous ne trouvons pas de dates qui conviennent à tout le monde. Nous devons faire face à un manque criant de disponibilité des membres et des animateurs occupés par plusieurs responsabilités.

Il est notable que la participation aux réunions de la commission Travail était importante, régulière et engagée. Les discussions étaient toujours constructives et d'un bon niveau politique, les camarades discutant là de sujets les aidant réellement dans leurs responsabilités.

Il est aussi important de noter que le soutien administratif a été appréciable et très apprécié : convocation, suivi avec les collectifs, prise de notes lors de la réunion, ébauche du compte-rendu. Merci à Ghénima !

Action :

Outre la participation des membres aux collectifs confédéraux, au travail réglementaire engagé par les pouvoirs publics, aux négociations de branche et d'entreprises, à l'animation des collectifs respectifs, la commission s'était fixé comme objectif d'alerter sur les méthodes managériales, leurs effets sur le sens du travail et sa finalité réelle, sur la perception des travailleurs de leur place, de leur capacité d'agir... ou pas, des moyens de contrôle social de connaissance des enjeux et moyens, de la capacité du syndicalisme à mobiliser ou pas.

Les membres de la commission ont participé à une formation sur le LEAN MANAGEMENT dispensée par Emergences (Franck CHERON) les 6 et 7 janvier 2015. Sur les conseils de Sébastien Ménesplier, les animateurs régionaux ont été invités à participer puisque dans l'objectif poursuivi, ils seraient les relais pour déployer en région. Ont participé :

Membres de la commission : Patrick LETOURNEL, Yves ADELIN, Alain DELAUNAY, Claude MOISY, Marc DUBOILE, Marie-Christine NADEAU pour la commission Travail et Hervé BEQUET, Claude MARTIN et Olivier TITRENT pour les collectifs régionaux. Une synthèse de ce stage a été présentée en DF pour suite à donner, sachant qu'il était proposé que la présentation de l'expert soit complétée par des perspectives CGT revendicatives et d'action. Comme la journée d'étude en direction de la DF proposée par les stagiaires n'a pas été retenue, les aspects politiques d'appropriation du sujet n'ont pas été travaillés et la DF a été en incapacité de déployer la formation en région à l'attention des élus et mandatés. Seule la région NPDCP a organisé une formation appréciée, du fait sans doute de la connaissance du sujet par l'animateur régional. Véronique HENRY et Marie-Christine NADEAU ont participé aux journées d'étude.

De la même façon, la proposition de présenter ce qu'est le LEAN et son impact sur le quotidien du travail et des travailleurs par conférence gesticulée, -écrite par nous avec l'aide de professionnels qui nous auraient aussi appris à dire notre texte-, en région par des camarades militants/et ou formateurs CGT n'a pas non plus été retenue.

Sur ces aspects du plan de travail de la commission et de la mise en œuvre de la résolution n°2 du congrès, la commission se trouve en échec malgré sa mobilisation et ses propositions innovantes pour éclairer sur les stratégies mises en œuvre par le capital qui déstabilisent le corps social et rendent l'activité syndicale et revendicative quotidienne si difficile.

Pour le reste, le manque de disponibilité n'a pas permis de mettre en place la newsletter ni d'organiser les réseaux avec les élus des IRP sur les différents domaines revendicatifs de la commission.

GFEF

Des formations ont été dispensées à la demande des syndicats par les membres du GFEF. En outre, le collectif a élaboré des propositions revendicatives dynamiques comme la

création d'écoles de métier des IEG pour répondre aux besoins urgents de renouvellement des compétences.

Collectif Handicap

Le colloque Handicap prévu n'a pas pu être organisé ni les journées d'étude en région qui devait déboucher sur une synthèse nationale devant acter la plate forme revendicative de la FNME-CGT sur le handicap. Du coup nous en restons à la négociation d'accords cadrée par les entreprises où les camarades essaient compte tenu du rapport de force d'obtenir le moins mal. L'animation du collectif change. Véronique HENRY partant en inactivité, l'animation sera assurée par un binôme de garçons : Karim Abed et Pascal Cochin-Simon. Les objectifs sont :

- passer du rôle d'expert au rôle d'animateur d'un collectif.
- L'autre point est la mise en place dans les régions, au plus près des syndicats de correspondant/relais. Pour ERDF et GRDF avec le maillage ce sera plus facile. Pour les autres entreprises le premier objectif hors EDF & RTE est qu'ils participent au collectif FNME.
- Le traitement reste individuel et l'élargissement vers le collectif semble essentiel.
- Travailler à des rapprochements avec le collectif Ega pro il est constaté avec Murielle que les effets discriminants sont les mêmes (plafond de verre, placard, pas de GF mais des NR, peu de cadres). Sans multiplier les réunions échanger sur les dynamiques, la communication, les statistiques, révéler les convergences.
- travailler avec la CCAS pour mettre nos paroles en rapport avec nos actes là où nous gérons majoritairement.
- organiser une rencontre nationale sur le temps handicap et prise en charge par les accords de membres de CE ou CHSCT & correspondants handicap pour informer et former sur une journée.
- Déployer les formations prévues par les accords et mettre en place notre journée CGT ensuite car ainsi nous avons une partie de la formation qui n'est pas prise sur le 051.
- Travailler à une campagne de communication suivant les budgets

SANTE-TRAVAIL :

La commission Santé se réunit un peu plus régulièrement qu'en début de mandat. L'animateur est noyé par toutes ses activités qui ne laissent plus le temps pour l'animation du collectif en dehors de l'activité autour des CHSCT. Pourtant les lois Rebsamen et Travail modifient complètement les moyens d'intervention autour des sujets de santé : info consultation des IRP, expertises, délégation unique, réforme de la médecine du travail et il y a un travail de titan à mener pour que la CGT assure la formation des élus, et le travail commun entre les IRP pour contrer les velléités d'enfumage des directions.

SOUS-TRAITANCE

La dislocation des collectifs de travail avec le recours de plus en plus important à la sous-traitance est particulier dans la mesure où nous intervenons sur le champ de salariés relevant d'autres conventions collectives, donc d'autres fédérations. Objectivement, l'expérience de travail interfédéral autour du projet de garanties collectives des travailleurs du nucléaire montrent ce que l'organisation doit travailler et imaginer pour que l'activité puisse être réellement efficace pour les prestataires et les travailleurs des entreprises donneuses d'ordre.

Pour la suite :

Arrive le numérique dans les discours... car il est présent dans le travail depuis de nombreuses années, notamment dans les entreprises du champ fédéral.

Il faudrait commencer par entendre la même chose, donc organiser une journée d'étude fédérale. L'UFICT le traitera lors de ses journées d'étude. Mais comme pour les autres Commissions, cela se fait sans les camarades de la commission, malgré la sollicitation faite en début d'année 2016... et c'est bien dommage car nous aurions pu dire des choses dans le cadre de la campagne des élections IRP... le sujet étant si complexe qu'il n'est pas possible de le traiter en un ou deux tracts (corrélation avec la proposition de conférences gesticulées en région sur le LEAN)

En conclusion :

le bilan d'activité de la commission Travail est décevant. Les camarades étaient tous mobilisés pour s'engager, innover, (se) bousculer. Beaucoup de choses ont été travaillées (expérience sur la formation LEAN des élus et mandatés RTE en région - 6 sessions en 2014-2015)...

Heureusement, compte tenu du fort impact des négociations d'accord pour les collectifs, les camarades ont pu diffuser l'information et l'analyse au Bureau de la Branche des IEG.

En tout cas, face à nos difficultés de tenir le cap compte tenu de la charge des animateurs et compte tenu aussi de la complexité des sujets à traiter, il a été décidé d'élargir la commission à :

1. Mickaël GARDENT, membre de la Direction Fédérale, secrétaire du syndicat CSP-IT très utile sur numérique et sous-traitance.
2. Alain BON-MARDION, membre du bureau de l'UFICT
3. Marylène FAURE, UFICT Bordeaux, très investie sur les perspectives du numérique
4. Philippe DALAUDIERE, compte tenu de sa maîtrise du sujet LEAN et CHSCT